

Compte-rendu réunion Acteurs du territoire de Mérignac

Lundi 23 avril 2018

Participants à la réunion :

- Alain ANZIANI - Maire de Mérignac
- Philippe MANN - UL CGT Mérignac
- Jean-Claude MARCOULET - UL CGT Mérignac
- Michèle AVIGNON - UL CGT Mérignac
- Annie SALLAT - DDTM 33
- David PLAGES - CGT Cheminots
- Catherine ESTIENNE - APF/CESER
- Véronique GAMBARD - Comité Régional CGT Aquitaine
- Rebecca VIGNOLLES - Conseil Régional
- Max CLOGENSON - Vélo cité
- Alain DELMAS - CERESNA
- Bernard SOUBAIGNE - CERESNA
- Christian GUERIN - CERESNA

1. Présentation des données INSEE concernant le territoire OIM Aéroport qui regroupe 3 communes : Mérignac, Saint Médard en Jalles et le Haillan.

Les tableaux de l'étude montrent en autres les éléments suivants :

- L'évolution de la population active et du taux de chômage de la zone (femmes et hommes)
- Les déplacements « domicile/travail » de la population active
- Les moyens de transport utilisés
- Les flux de déplacement à l'intérieur de la zone et entre la zone et les communes du département
- Le niveau d'équipement de la zone par gamme (proximité, intermédiaire et supérieure)
- Les temps de déplacement ainsi que les distances moyennes de déplacement domicile/travail

2. Présentation du projet transport de Bordeaux Métropole par M. ANZIANI :

Il y a beaucoup de retard en matière d'infrastructures sur le territoire et notamment autour de l'Aéroport où il y a risque de congestion. L'arrivée de grosses entreprises comme THALES (2500 salariés), le rapatriement des salariés de DASSAULT St Cloud font que le territoire voit passer chaque jour plus de 20 000 véhicules (zone la plus importante de la Nouvelle-Aquitaine)

Il se pose les deux questions suivantes :

- Soit stabiliser la zone
- Soit continuer son développement

Bordeaux Métropole a choisi de continuer à développer le territoire, un plan de 210 millions d'euros a donc été voté pour améliorer les transports sur la zone.

- Une grosse partie sera consacrée à l'extension du tram A jusqu'à l'aéroport avec 4 ou 5 stations de prévues (environ 20 millions d'euros du kilomètre)
- Il est prévu dans l'environnement de l'aéroport (45^{ème} parallèle) la construction d'un hôtel 5 étoiles, d'un petit Palais des Congrès, ...
- Mise en place d'une ligne BNHS (Bus à Haut Niveau de Sécurité entre le Haillan Rostang et l'aéroport et une prolongation vers la gare de Pessac par la rocade donc un lien avec la gare Saint Jean. Il sera créé un boulevard technologique à 2x2 voies (Bus, Covoiturage, 2 roues)
- Aménagements routiers :
 - Point noir au rondpoint Cassin : création d'une déviation
 - Chemin Long : contournement du carrefour
 - Favorisation du covoiturage avec parking à la BA 106
- Flux important de véhicules entre le bassin et Mérignac : construction d'un parking de covoiturage à la sortie de Martignas et prolongation de la voie de covoiturage qui passe devant THALES et dans le même l'ouvrir aux transports en commun
- Aménagement de pistes cyclables : passer de 8 à 28 Km d'ici 2025

Bordeaux Métropole mettra en tout 800 millions d'euros pour améliorer les transports avec la mise à 3 voies de toute la rocade.

3. Perspectives pour les usagers :

Toutes ces aménagements vont-ils effectivement contribuer à l'amélioration des usagers ?

- L'allongement du tram avec une seule voie en construction va-t-il permettre de à chacun d'utiliser davantage les transports ? on en doute car celui-ci est déjà à saturation avec 8% d'usagers utilisant le tram. Celui-ci risque d'être déjà complet dès l'aéroport avec les touristes sachant que 16 nouvelles destinations seront desservies cette année.
- Pourquoi la ceinture ferroviaire ne voit-elle pas le jour ? Fallait-il fermer la gare St Louis ?
- Quels aménagements pour les personnes handicapées ? accès aux arrêts de bus, aux gares...
- Comment relancer au niveau des entreprises le ramassage de leurs salariés avec par la construction de parkings avant d'entrer dans la zone de l'Aéroparc ?

Nous vous rappelons qu'il est important de transmettre au CERESNA tous les projets et propositions émanant d'associations, collectivités et syndicats.

Par avance merci.

Le CERESNA